



LE REFLET MUNICIPAL

MAI 2016

*La Petite Séduction chez nous,
Avec Monsieur Pierre Curzi!*

Courrier du mois

Min. Aff. Mun. : Modification au règlement municipal sur l'imposition d'une taxe pour le financement 9-1-1.

Pluritec: Inventaire en 2 copies des conduites du réseau d'aqueduc, pluvial et d'égout sanitaire municipal.

Ville Saint-Tite: Projet de règlement no 388-2016 modifiant son règlement d'urbanisme no 342-2014.

Min. Dével. durable, Environ.: Obligation aux exploitants d'un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées d'installer un appareil permettant d'enregistrer les débordements.

Revenu Québec: Remboursement de la T.V.Q. année 2015 chèque de 21 020,34 \$.

Agence du Revenu Canada: Remboursement de la T.P.S. année 2015 chèque de 25 715,53 \$.

Min. Sécurité publique: Somme payable en 2016, St-Adelphe, pour les services de la S.Q.: 84 714 \$.

Min. Transports: Aide financière de 114 900 \$ à la municipalité en 2016 (entretien du réseau routier local).

Min. Éducation, Enseignement supérieur: Journée nationale du sport et de l'activité physique le 5 mai.

MRC Mékinac: Il n'y a plus de somme disponible dans le Programme RénoRégion de notre MRC.

Culture pour tous: Journées de la Culture 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016 et invitation à participer.

Les Ritournelles: Demande d'un don pour le financement du club de gymnastique, 6 jeunes de St-Adelphe.

CTAMékinac: Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle le 21 avril à 13h30, à Ste-Thècle.

CDC Mékinac: Portrait socioéconomique des organismes et entreprises d'économie sociale de notre MRC.

Marcel Boudreau: Transfert de contrat (tonte terrains municipaux, arrosage des fleurs) à Jean Rousseau.

Soc. assurance auto Qc: Campagne de sécurité à vélo et importance de porter un casque.

Christian Jacob prés. d'honneur Défi têtes rasées : Invitation à une soirée-bénéfice le 1^{er} juin à Shawinigan.

Femmes Mékinac: Remerciements à la municipalité pour prêt gratuit de la salle (conférence Marcia Pilote).

Programme Roulez électrique: Devis pour acquisition de 3 bornes électriques.

M.R.C. de Mékinac: Invitation à une rencontre Plan de développement de la zone agricole à St-Tite le 4 mai.

C.L.D. Mékinac: Subvention de 1 000 \$ pour *La Petite Séduction*.

Gestion ROBKO: Commandite de 800 \$ pour *La Petite Séduction*.

Boiseries Savco: Commandite de 500 \$ pour *La Petite Séduction*.

Bovin, L'Heureux, Brodeur, arpenteurs : Commandite de 300 \$ pour *La Petite Séduction*.

M.R.C. de Mékinac: Subvention de 1 000 \$ pour *La Petite Séduction*.

François-Philippe Champagne député: Don publicité de 500 \$ pour *La Petite Séduction*.

Julie Boulet, Min. Tourisme: Aide financière de 1 000 \$ pour *La Petite Séduction*.

Caisse populaire: Aide financière de 3 000 \$ pour *La Petite Séduction*.

C.P.T.A.Q.: Rapport agronomique à transmettre par un exploitant de sablière de St-Adelphe.

Comité Fêtes 125^e: Demande pour assumer le souper hot-dogs pour la Fête nationale.

Corps cadets 2526 Mékinac: Invitation à la 43^e revue annuelle le 22 mai à St-Tite.

Fondation cancer Mauricie: Demande d'une contribution programme *Ensemble, cultivons l'espoir*.

Régie incendies Mékinac: Remise d'un guide secours et prévention aux municipalités membres.

Le Nouvelliste: Invitation à participer à un cahier spécial sur la MRC de Mékinac.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

- ***Demande d'une subvention de 65 000 \$ à Mme Julie Boulet, députée de Laviolette, pour des travaux de voirie locale (Programme PAARM) dans les rangs Haut-St-Émile, Saint-Pie et Price, consistant en du rechargement en gravier, creusage et reprofilage de fossés, pose et réparation de ponceaux et réfection d'accotements.***
Que la Municipalité de St-Adelphe est disposée à contribuer pour un montant de 35 000\$.
- ***Demande d'une aide financière à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour la conception d'un nouveau site Internet et pour l'achat d'accessoires pour le panneau électronique de la municipalité, permettant une programmation à distance.***
Qu'en échange de cette contribution, la Municipalité s'engage à faire la promotion de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe dans son journal municipal et sur son Site Internet.
- ***Demande d'une aide financière à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. pour la conception d'un nouveau site Internet pour la municipalité et pour l'achat d'accessoires pour le panneau électronique de la municipalité, permettant la programmation à distance.***
Qu'en échange de cette contribution, la Municipalité s'engage à faire la promotion de la M.R.C. de Mékinac dans son journal municipal et sur son site Internet.
- ***Demande d'une aide financière à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. pour l'achat de 3 bornes de recharge électriques à être installées à Saint-Adelphe dans le cadre du Programme Roulez électrique.com;***
Compte tenu que le réseau de recharge de bornes électriques est en pleine expansion au Québec ; qu'une subvention de 2 000 \$ U.S. est offerte à notre municipalité par TESLA pour les frais d'installation; que l'installation de ces bornes réduit les gaz à effet de serre et contribue à un environnement plus sain et enfin, qu'une telle initiative s'inscrit dans le Programme Fonds municipal vert du Gouvernement du Québec.
Qu'en échange de cette contribution, la Municipalité s'engage à faire la promotion de la M.R.C. de Mékinac dans son journal municipal et sur son Site Internet.
- ***Nouvelle tarification pour le service de transport d'eau avec le véhicule INTER 1987 :***
TARIF POUR ST-ADELPHE: (coût de l'eau, honoraires et frais de transport) :
Sur le réseau aqueduc : 50 \$ (Vente d'eau et honoraires du pompier)
Hors réseau aqueduc: Qu'une sortie sera facturée pour un minimum d'une heure.
90 \$/hre (honoraires et frais de déplacement du camion.)
25 \$ pour chaque citerne de 2 800 gallons ou fraction de citerne.
TARIF EXTERIEUR DE ST-ADELPHE: Qu'une sortie sera facturée pour un minimum d'une heure.
125 \$/hre (honoraires et frais de déplacement du camion.)
50 \$ pour chaque citerne de 2 800 gallons ou fraction de citerne.
- ***Aide financière de 5 000 \$ accordée à Mme Marie-Pierre Maurais pour aider au démarrage de l'entreprise Boréalix située au 194, rue du Moulin à Saint-Adelphe, dans le cadre de la Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services, visant à favoriser le développement économique de la municipalité et la création d'emplois chez nous.***
Que l'entreprise se spécialise entre autres, dans la finition de revêtement de mur intérieur et extérieur en cèdre et dans la fabrication de tuiles de bois pour balcon et terrasse.
Qu'un premier versement de 2 000 \$ sera versé le 60^e jour suivant le début des opérations et un montant de 3 000 \$, sera versé à la date anniversaire du démarrage de l'entreprise.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016 (SUITE)

Félicitations au nouveau conseil de direction de la Société d'histoire de St-Adelphe inc.

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire de Saint-Adelphe tenait son assemblée générale annuelle le 24 avril dernier et que les membres ont procédé à l'élection ou au renouvellement de mandat des administrateurs(trices);

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au nouveau Conseil de direction élu au sein de la Société historique de St-Adelphe, représenté par M. Jacques Thiffault président, M. Clément Gagnon vice-président, Mme Bernita Tétreault 2^e vice-présidente, Mme Line Trudel secrétaire-trésorière, Mesdames Huguette Asselin et Diane Francoeur administratrices, ainsi que M. Claude Thiffault, administrateur. Que la Municipalité souhaite à chacun et chacune des vœux de franc succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Hommage à Madame Marie-Pierre Maurais de l'Entreprise Boréalix inc., lauréate régionale au concours entrepreneurial Défi OSE entreprendre

CONSIDÉRANT que l'entreprise Boréalix inc. de Saint-Adelphe dirigée par Mme Marie-Pierre Maurais, a obtenu un premier prix dans le cadre du 18^e Défi OSEntreprendre, puisqu'elle s'est distinguée dans la catégorie Transformation, production et exploitation;

CONSIDÉRANT que les lauréats du premier prix de chacune des 17 catégories de la Mauricie se rendront à l'ultime étape qui réunira les gagnants/es de toutes les régions et ce, le 16 juin prochain, à Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe félicite Mme Marie-Pierre Maurais pour le 1^{er} Prix qu'elle s'est mérité avec son entreprise Boréalix inc. lors de la remise des lauréats régionaux du concours entrepreneurial du 18^e Défi OSEntreprendre et lui souhaite le meilleur des succès au concours qui réunira les gagnant/es de toutes les régions à l'échelon national, le 16 juin prochain.

- **Appui à la pétition préparée par M. Jacques Marchildon demandant la fourniture d'un meilleur service de téléphonie cellulaire sur le territoire de Saint-Adelphe, compte tenu :**
 - que le cellulaire est un service essentiel pour la sécurité de la population et qu'en situation d'urgence, le service 9-1-1, devrait être accessible en tout temps;
 - que le service de téléphonie cellulaire est important pour le développement économique de notre territoire ;
 - qu'à Saint-Adelphe, la couverture de téléphonie sans fil est très limitée, voire inexistante à maints endroits dans la municipalité;
 - que suite à la demande faite à TELUS Mobilité en avril 2015, pour l'installation d'antennes dans le but d'amplifier le réseau de téléphonie cellulaire sur son territoire (résolution no 2015-04-85), il n'y a eu aucun développement concernant notre demande.
- **Refus de prêter gratuitement la salle municipale pour une activité d'après-bal des étudiants(es) de l'école secondaire Paul-Le-Jeune le 26 juin 2016, pour les motifs suivants :**
 - aucun parent des étudiants n'est disposé à prendre la responsabilité de la salle municipale durant la soirée et de plus, la salle est trop petite, ne pouvant recevoir que 120 personnes.
- **Acceptation de la version finale de l'inventaire des conduites du réseau d'aqueduc, pluvial et d'égout sanitaire de la Municipalité de Saint-Adelphe, préparé par la Firme Pluritec (programme TECQ), comprenant les plans et les données géographique et géométrique.**
 - Qu'une version du document soit transmise au MAMOT, à l'attention de M. René Caissy.

Offre d'emploi d'été pour un/e étudiant(e) (journalier/ère saisonnier), en collaboration avec Emploi et Développement social Canada, d'une durée de 8 semaines, à raison de 35 heures /semaine, au salaire de 10,75 \$ avec les avantages sociaux.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016 (SUITE)

Remerciements à M. Jean-Guy Rodrigue pour l'emploi qu'il a occupé à titre de pompier volontaire pour la municipalité de Saint-Adelphe, ainsi que pour la Régie des incendies du Centre Mékinac

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Rodrigue a dû remettre sa démission à titre de pompier volontaire, compte tenu d'un manque de disponibilité;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Rodrigue a occupé l'emploi de pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Adelphe, ainsi que pour la Régie des Incendies du Centre Mékinac depuis décembre 2000, soit pendant plus de 15 ans;

CONSIDÉRANT qu'au cours de toutes ces années, M. Rodrigue a agi avec rigueur et professionnalisme dans l'exécution des tâches de pompier qui lui étaient attribuées;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie M. Jean-Guy Rodrigue pour le formidable travail accompli au sein du Service incendie de la Municipalité, ainsi qu'à la Régie des Incendies du Centre Mékinac et lui souhaite le meilleur des succès dans les projets qui lui tiennent à cœur.

Adopté

Félicitations au nouveau Conseil de direction de la FADOQ St-Adelphe

CONSIDÉRANT que le Club FADOQ de Saint-Adelphe tenait son assemblée générale annuelle le 13 avril dernier et qu'un nouveau conseil de direction a été élu;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au Conseil de direction élu au sein de la FADOQ de St-Adelphe, représenté par Messieurs Jean-Guy Rodrigue président, Bernard Campeau, vice-président, mesdames Lise Veillette secrétaire, Bernita Tétrault trésorière, Lisette Poirier administratrice et MM Messieurs Justin Perron et Roger Drouin administrateurs.

Que la Municipalité souhaite à chacune et à chacun des vœux de franc succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Adopté

RÈGLEMENT no 2016-295

Règlement n° 2016-295 modifiant le règlement n°2009-262 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Les articles modifiés sont :

ARTICLE 2 TITRE : L'article 2 du règlement n° 2009-262 est remplacé par le suivant :

Le présent règlement portera le titre de «Règlement n°2016-295 modifiant le règlement n°2009-262, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1. »

ARTICLE 4 IMPOSITION: L'article 4 du règlement n° 2009-262 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique de 0,46¢ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service téléphonique multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR: L'article 6 du règlement est remplacé par le suivant :

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adopté à St-Adelphe le 2 mai 2016.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016 (SUITE)

Félicitations à Monsieur Bernard Thompson maire d'Hérouxville pour son élection à titre de préfet

CONSIDÉRANT que Monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérouxville a été élu le 20 avril 2016, préfet de la M.R.C. de Mékinac pour une durée de deux ans;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à Monsieur Bernard Thompson pour son élection à titre de préfet de la M.R.C. de Mékinac.

Que la susdite Municipalité lui adresse également tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle fonction. **Adopté**

Remerciements à M. Sébastien Martinet pour la fonction de technicien en prévention incendie qu'il a occupée à la Régie des incendies du Centre Mékinac

CONSIDÉRANT que M. Sébastien Martinet a occupé, depuis juillet 2014, la fonction de technicien en prévention Incendie (T.P.I.) au sein de la Régie des incendies du Centre Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il doit quitter cette fonction pour des raisons professionnelles et personnelles, dont un déménagement;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse ses plus vifs remerciements à M. Sébastien Martinet pour sa disponibilité constante et pour son dévouement au bon fonctionnement de la Régie des incendies du Centre Mékinac et enfin, pour sa précieuse collaboration à notre journal local, avec la transmission de textes visant la sécurité incendie et la protection de nos citoyens.

Que la Municipalité lui souhaite tout le succès désiré dans les projets d'avenir qui lui tiennent à cœur. **Adopté**

Félicitations à Monsieur Jean-Guy Lavoie maire de Notre-Dame-de-Montauban, pour sa réélection à titre de préfet suppléant

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban a été réélu le 20 avril 2016, préfet suppléant de la M.R.C. de Mékinac pour une durée de deux ans;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à M. Jean-Guy Lavoie pour sa réélection à titre de préfet suppléant de la M.R.C. de Mékinac.

Que la susdite Municipalité lui adresse également tous ses vœux de réussite dans ce renouvellement de fonction. **Adopté**

- **Remise en circulation du camion citerne Inter 1987 qui servira pour la voirie ou comme transporteur d'eau et autorisation au directeur général M. Daniel Bacon, à procéder à l'achat des plaques nécessaires au véhicule auprès de la S.A.A.Q. Qu'une réévaluation de l'utilité et de la performance du camion citerne sera faite en juillet 2016.**
- **Don de 50 \$ à la Fondation québécoise du cancer de la section Mauricie qui offre aux gens de notre région, éprouvés par le cancer, une écoute, un accueil, de l'hébergement à proximité du lieu de traitement, des services info-cancer, de la massothérapie, de l'art-thérapie, ou de l'activité physique et dont le vice-président en 2016 est M. Lucien Mongrain, maire de la municipalité de Trois-Rives, située dans la M.R.C. de Mékinac.**

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016 (SUITE)

Félicitations à Madame Marie-Noëlle Roberge pour sa participation et sa belle performance au marathon de Boston

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Noëlle Roberge résidente de notre municipalité, a participé au 120^e Marathon de Boston le 18 avril dernier, avec des adeptes de la course à pied, membres du Club Milpat;

CONSIDÉRANT que ce marathon attire 500 000 spectateurs chaque année, ce qui en fait un événement sportif de grande importance ;

CONSIDÉRANT que Mme Roberge a franchi la ligne d'arrivée après avoir parcouru 42,2 km, ce qui représente une excellente performance sportive;

CONSIDÉRANT que Mme Roberge s'est qualifiée pour participer à nouveau à l'édition 2017 du marathon, ce qui est un exploit en soi, puisque la priorité est accordée uniquement aux participants les plus rapides et les plus performants, selon leurs groupes d'âge ;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse ses meilleurs compliments et ses sincères félicitations à Mme Marie-Noëlle Roberge, ambassadrice de la Mauricie et de notre municipalité pour ce bel exploit réalisé au marathon de Boston.

Adopté

- **Reddition des comptes pour les compensations versées en 2015 (114 900 \$) par le Ministère des Transports, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.**
Que le vérificateur externe de la municipalité présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, le rapport spécial de vérification externe dûment complété.
- **Autorisation accordée à M. Marcel Boudreau pour transférer le contrat de tonte des terrains municipaux et d'arrosage des fleurs (2016, 2017 et 2018) à M. Jean Rousseau et ce; aux mêmes conditions et selon les mêmes prix demandés dans sa soumission déposée, le tout conformément aux modalités et obligations inscrites dans la convention – devis 2016-2017 et 2018, ayant trait à l'exécution du contrat : Année 2016 : 11 532 \$; Année 2017 : 11 682 \$; Année 2018 : 11 832 \$.**
Que M. Paul Labranche maire et M. Daniel Bacon d.g. sont autorisés à signer pour et au nom de la susdite municipalité, la nouvelle convention à intervenir avec M. Rousseau.
- **Prêt gratuit de la salle municipale au Comité de la ligue de quilles de Saint-Adelphe qui tiendra sa soirée de fin de saison le samedi 7 mai 2016.**
- **Désignation de Mme Bernita Tétrault conseillère et de M. Paul Labranche maire pour représenter la municipalité à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque (La Source) à Hérouxville le 4 mai 2016.**
- **Conditions à respecter lors d'une demande de prêt gratuit de la salle municipale ou celle du conseil et ce, pour assurer une gestion sécuritaire des lieux :**
la demande devra être faite par écrit, sur laquelle seront mentionnés le nom de la personne qui prendra la responsabilité, la date de l'activité et le motif ayant trait au prêt de la salle.
- **Don de 50 \$ au Club de gymnastique Les Ritournelles dont 6 enfants de Saint-Adelphe font partie et ce, pour l'aider à poursuivre son développement, à former des entraîneur(e)s, à acquérir du matériel et à aider à l'organisation du spectacle annuel. Que ce don fera l'objet d'une mention de commandite par l'animateur, au spectacle de fin d'année, et donne droit à deux billets pour le spectacle, ainsi que la parution d'une carte d'affaire de la municipalité dans le programme.**

Parution d'une publicité couleur dans Le Nouvelliste au coût de 639 \$ + taxes, dans le cahier spécial publié le vendredi 3 juin 2016, portant sur la M.R.C. de Mékinac et ses municipalités, leur donnant l'opportunité de faire la promotion de leurs produits et services.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2016 (SUITE)

- **Prêt gratuit de la salle municipale et des terrains municipaux pour la réalisation de la Fête nationale 2016, préparée par le Comité des Fêtes du 125^e et 100^e, ainsi que la Société d'histoire locale;**

Que parmi les activités qui se tiendront, il y aura une messe, une volée de cloches, une compétition amicale de pétanque et de fer avec remise de bourses, des jeux d'eau, des structures gonflables pour les jeunes, l'achat de matériel de pavoisement, un grand spectacle avec les Cousins Branchaud, danse et chants, l'ouverture de capsules intemporelles enfouies en 1985, etc...;

Que le Mouvement national des Québécois accorde des subventions aux municipalités, conditionnelles à l'effort financier fourni par le milieu : à cet égard, la Municipalité défrayera les coûts d'un repas communautaire (hot-dogs, breuvage et dessert) offert gratuitement à la population locale.

- **Annulation de la résolution 2016-03-46 (concernant la pose d'un cadenas en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, pour accéder au drain d'égout sanitaire servant à la vidange des cabinets de toilettes des véhicules récréatifs) pour les motifs suivants:**

Considérant que de l'avis de M. Dany Lapointe inspecteur municipal et ce, après validation auprès de différentes firmes dont Pluritec et EnviroNeptune, cette procédure d'installer un cadenas avait été envisagée puisqu'à chaque année, à des périodes précises, les résultats d'analyses des eaux usées au bassin d'assainissement dépassent les normes environnementales édictées par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et selon la municipalité, ils auraient un lien direct avec le début et la fin de la saison du camping, puisqu'en plus des résidents de Saint-Adelphe, des propriétaires de VR de l'extérieur utilisent ce service;

Considérant que la Municipalité de St-Adelphe a l'obligation de découvrir la cause de la non-conformité des analyses d'eau usées à certaines périodes de l'année;

Considérant qu'un rapport rédigé par M. François Mc Murray directeur d'Environnement M.C.M Inc., établissait des recommandations afin de mettre en œuvre un plan d'actions visant l'atteinte des normes du susdit ministère;

Considérant qu'une rencontre s'est tenue le 6 mai où étaient présents MM. Dany Lapointe, Paul Labranche et François Mc Murray, afin d'avoir une autre opinion concernant la problématique de l'atteinte des normes acceptées par le susdit ministère;

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe annule la résolution 2016-03-46.

Que pour tenter de trouver le problème des résultats d'eaux usées non conformes à certaines périodes de l'année, la municipalité verra:

- À mettre en place un système de contrôle de l'accès au point de vidange;
- À mettre en place rampe d'aération dans le couloir potentiel de court-circuitage hydraulique de la cellule n°1.
- À augmenter le nombre d'analyses des coliformes fécaux à l'effluent.
- À réaliser une mesure des accumulations de boues dans la cellule n°3.

Adopté

SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. MÉKINAC, MUNICIPALITÉ ST-ADELPHE, R.I.C.M.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le lundi 6 juin 2016 à 20 h. Cordiale bienvenue aux intéressés!

La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le mercredi 15 juin 2016, à 20 h au (vérifier où 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.



La séance de la Régie des Incendies du Centre Mékinac aura lieu à Hérouxville, le 8 juin à 20h.

Cordiale bienvenue aux personnes intéressées!

INVITATION

OUVERTURE DES CAPSULES INTEMPORELLES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMADEL EN 1991

« Pirates des temps modernes, rendez-vous dans 25 ans, le coffre au trésor ne contiendra pas d'or, ni argent, ni bijoux, mais plutôt un engagement pour la protection de l'environnement. »



C'est ainsi qu'on annonçait l'activité annuelle pour la rentrée scolaire à l'école du village en 1991.

L'événement prenait, en effet, un caractère particulier puisqu'il s'inscrivait, pour les élèves à l'époque, dans le cadre du Centenaire de l'Érection Civile de la

Municipalité.

Les élèves étaient alors invité(es) à déposer en terre un document scellé où figurait un engagement à la protection de l'environnement et, plus particulièrement, aux aménagements paysagers qui venaient d'être réalisés dans le parc municipal et la cour de l'école.

En plus de l'engagement officiel, les jeunes ajoutaient des messages personnels. Les plus petits y allaient de leur dessin imaginaire.

La concertation entre la Commission Scolaire de Normandie, la Municipalité, et le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, avait permis de construire et d'aménager des sentiers, des jeux récréatifs et éducatifs, de planter des arbres, arbustes et fleurs. Ainsi, plus de 70 000 \$ avaient été investis à l'époque.

Près des monuments du parc municipal, les contenants de verre se verraient déterrer dans 25 ans, soit en 2016 lors des Fêtes du 125e: moment mémorable où on espère à nouveau réunir ces mêmes élèves devenus adultes et même parents dans plusieurs cas, pour déterrer et redécouvrir leurs précieux messages à l'ombre des arbres, témoins de leur engagement. On sait que M. Mario Defoy alors commissaire à l'époque, la direction et les professeurs de l'école, en collaboration avec M. Michel Perron, avaient grandement été impliqués dans ce projet de 1991.

Le Comité des Fêtes du 125e municipal et du 100e de l'église, avec la Société d'Histoire, le Centre des Loisirs et la Municipalité, profiteront de la Saint-Jean, ce 24 juin 2016 à 17h30, pour inviter les anciens et anciennes élèves à récupérer les précieuses capsules qui auront défié le temps au parc municipal.

Voici la liste des élèves qui fréquentaient l'École Primadel (Édition 1991-92) et qui ont procédé officiellement à la mise en terre des bouteilles de verre ce 18 octobre 1991 à 10h, en présence des autorités scolaires.

ÉLÈVES DE LA MATERNELLE :

Audet Michael	Caron-Thiffeault Alexandre	Chajar-Simard Ismael	Cossette Philippe
Francoeur Valérie	Gagnon Kéven	Hamelin Maxime	L'Espérance Maxime
Labranche Julie	Lafrenière Jérôme	Morasse Stéphanie	Perron Mathieu
Trudel Andrée-Anne			

ÉLÈVES DE 1^{ÈRE} ANNÉE : 1991-1992

Carpentier Julie
Douville Alexandre
M.-Gignac Co-A-Sou

Chenel François
Gagnon Allison
Perron Marie-Pier

Côté-Denis Catherine
Gauthier Catherine
Rodrigue Kevin

Côté Annie
Magny Brian
Veillette Alex

INVITATION (SUITE)

OUVERTURE DES CAPSULES INTEMPORELLES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMADEL EN 1991 (SUITE)



ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE : 1991-1992

Cauchon Bruce	Caron Mélanie	Côté	Caroline
	Côté Dany		
Gagnon Alexandre	Gervais Kévin	Grandmont Pascal	Guimond Dave
Guimond Pierre-Luc	Labranche Marie-Claude	Leduc Myriam	Morasse Julie
Trudel Alexandre.			

ÉLÈVES DE 3^e ANNÉE : 1991-1992

Bureau Marianne	Bureau Sébastien	Carpentier Dany	Cossette Marie-Pierre
C.-Perron Yannick	Côté Éric	Denis Nicolas	Duchesne Kévin
Fugère Paméla	Gagnon Daniel	Gauthier Caroline	Gauthier Hélène
Germain-Tessier Marie-Soleil		M.- Gignac Wapiti	Perron Emmanuelle
Rodrigue Yvan	Rodrigue Mathieu		

ÉLÈVES DE 4^e ANNÉE : 1991-1992 (CLASSE DE LORRAINE)

Allaire Josée	Bordeleau Éric	Gagnon Édith	Gagnon Stéphanie
Grandmont Louis	Hardy Stéphane	Magny Guillaume	Trépanier Mélanie

ÉLÈVES DE 4^e ANNÉE : 1991-1992 (CLASSE DE JEANNE)

Charest Philippe	Defoy Pierre-Alexandre	Gagnon Amélie	Gervais Annick
Jacob Maxime	Mongrain David	Roberge Kathy	

ÉLÈVES DE 5^e ANNÉE : 1991-1992

Baillargeon Nadine	Cauchon Claudine	Charest Claudine	Cossette Étienne
Côté Sylvain	Denis Simon	Derasp Jennie	Duchesne Émilie
Gagnon Éric	Gervais Mélanie	Grandmont Philippe	Hamelin Véronique
Hardy Josiane	Hardy Pascal	Lavoie-Lacasse Philippe	
Morasse Rémi	Thiffault Véronique	Veillette Tom	

ÉLÈVES DE 6^e ANNÉE : 1991-1992

Archambault François	Bordeleau Daniel	Bureau Steve	Defoy Jean-Sébastien
Denis Mathieu	Gagnon Dany	Gagnon Francis	Gagnon Marilyne
Guimond Véronique	Jucker Astrid	Lafontaine J.-Philippe	Lavoie-Lacasse François
Mongrain Robert	Morin Dany	Nantel Isabelle	Perron Simon
Plamondon Marie-Ève	Provencher-G. Célia	Roberge Jonathan	Rodrigue Dany
Thiffault Johann			

Note: Si vous connaissez les coordonnées de ces ancien(ne)s élèves, leur faire part de l'invitation à venir pour l'ouverture des capsules intemporelles ce 24 juin à 17h 30, au parc municipal de Saint-Adelphe.

Les membres du Comité du 125^e - 100^e et de la Société d'histoire de St-Adelphe
Jacques Thiffault, Président de la Société d'Histoire,

Coordonnateur des Fêtes du 125^e -100^e et de la Fête Nationale 2016.

FADOQ SAINT-ADELPHE



Souper mensuel : Le souper pour souligner la Fête des pères et des mères se tiendra au local Victorine-Veillet-Trépanier le vendredi 27 mai à 17h.
13 \$ membre ou 16 \$ non-membre. Cordiale bienvenue!

Pétanque : A lieu dans l'abri multifonctionnel de la municipalité les mardis à 13h30 et les mercredis à 18h30.

Les personnes intéressées sont priées de s'y rendre 10 minutes avant le début des parties.

Relâche des activités: Les activités du club sont suspendues pour les mois de juin et de juillet. En août, il y aura l'épluchette de blé d'inde annuelle le 12 ou 19 août, selon la disponibilité du blé d'inde local.

Cordiale bienvenue à nos activités! *Bernard Campeau, vice-président*

MAISON DES FAMILLES DE MÉKINAC

Maison des familles de Mékinac 418 365-4405

AGA Maison des familles: 2 juin à 18h30. Léger goûter à 17h45.

Dévoilement du calendrier « Familles à l'honneur » Mercredi 15 juin 17h45 à 19h15
Salle des aînés St-Tite

Fête des Pères : Ciné BBQ: Vendredi 17 juin à 18h.

CPE Les Soleils de Mékinac 418 365-7735 Croque-Mots (ateliers sur le langage). À venir

CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec CLSC de Saint-Tite 418 365-7555

La vaccination Tous les mercredis.

Ateliers de stimulation: (enfants 0-12 mois) Mai et juin 2016: 5 rencontres 9h30 à 11h (locaux CPE).

Commission scolaire de l'Énergie 819 539-6971: Programme Passe-Partout: PARENTS/ENFANTS

Carrefour Normandie 418 365-5769: Distribution alimentaire

Mercredi (St-Tite) et jeudi (N.-D. de Montauban) 1-15 et 2-16 juin 2016.

Centre d'Action Bénévole Mékinac 418 365-7074 Le Courrier des enfants: Le Pigeon voyageur

(Enfants 3e année à la 6e année) De janvier à juin 2016

Lire et faire lire (enfants maternelle à 2e année) Dès avril 2016.

Par'enfants au cœur de nos actions 418 365-4405 poste 1303.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Journée de ressourcement : Conférence donnée par Alain Bellemare, bachelier en psychologie :

Thème : « Choisir de s'habiter soi-même ».

Mardi 7 juin de 11 h à 15h30

St-Séverin à la Salle communautaire Robert-Crête, 51, boul. St-Louis.

Coût : 15 \$ (transport, entrée, dîner, conférence).



N.B. Service gratuit de répit accessoire à domicile disponible pour les proches aidants âgés, réservation obligatoire. (Partenaire financier L'Appui Mauricie).
Info ou réservation : 418 289-1390.

SITE WEB INVITATION AUX ENTREPRISES DE SAINT-ADELPHÉ

La municipalité de Saint-Adelphe est à refaire son site web.

Toutes les entreprises (commerces, services, industries, fermes, secteurs résidentiels), les organismes paramunicipaux et communautaires de la municipalité sont invités à y faire paraître leur nom et leurs coordonnées.

Une condition : Il faut, soit que la place d'affaires de l'entreprise se situe à Saint-Adelphe, soit que le principal responsable de l'organisme réside à Saint-Adelphe.

Les coordonnées nécessaires sont :

- 1- Le nom de l'entreprise ou de l'organisme
- 2- L'adresse civique (si la place d'affaires est publique)
- 3- Le nom du président ou du responsable
- 4- Le numéro de téléphone du président ou du responsable
- 5- L'adresse courriel du président ou du responsable
- 6- L'adresse du site web de l'entreprise ou de l'organisme (le cas échéant)
- 7- L'adresse Facebook (le cas échéant)
- 8- Une photo ou, à défaut, un logo de l'entreprise ou de l'organisme



Pour les entreprises et organismes qui n'ont pas de site web, un petit texte descriptif d'au maximum 50 à 75 mots peut accompagner l'inscription dans le site. La municipalité se réserve le droit de refuser tout texte qu'elle jugerait inapproprié sans avoir à le justifier.

Bien vouloir faire parvenir ces données au webmestre à : philippedufresne@xittel.ca

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rues propres: Tondre le gazon avec la chute tournée vers l'intérieur d'un parterre permet de garder nos rues propres et nos égouts pluviaux libres de débris qui s'y accumulent.



Lors de la décomposition des rognures de gazon, les éléments nutritifs sont relâchés dans le sol et réabsorbés par la pelouse. De plus, les rognures de gazon sont composées d'une grande proportion d'eau qui retourne ainsi à la pelouse. Cet apport de matière organique enrichit le sol et améliore sa capacité à retenir l'eau.

Enfin, en maintenant le gazon à 8 cm (3 po $\frac{1}{4}$), les brins d'herbe font de l'ombrage aux racines, ce qui diminue l'évaporation.

Machineries agricoles : Les conducteurs de machinerie agricole devraient porter une attention aux rues qu'ils empruntent à la sortie des champs. Il faudrait éviter de circuler sur le pavé avec des chargements qui débordent de fumier, ainsi qu'avec des pneus pleins de terre et de boue.

Civisme : Il faut garder en tête que respect et civisme sont le gage de sécurité, de relations amicales et de bonne entente sur le plan social...

Chiens: Le propriétaire d'un chien doit le maintenir attaché ou le garder en laisse lors d'une promenade, afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Le propriétaire doit faire en sorte de ramasser les excréments de son animal afin d'empêcher que soient salis les trottoirs, terrains privés, places de jeux, parcs et rues.

Un propriétaire responsable prévoit se prémunir de sacs pour ramasser les excréments.

FÊTE NATIONALE 2016 À SAINT-ADELPHÉ



Le Mouvement National des Québécois présentait dernièrement la thématique pour la Fête Nationale du 24 juin prochain qui se traduisait ainsi: LE QUÉBEC, DE L'ART PUR, inspirée de l'expression DE L'OR PUR pour démontrer que notre culture est riche de variétés et de qualité.

La musique est évidemment au cœur de nos célébrations et c'est ainsi que notre musique et nos chansons résonneront à la grandeur du Québec ce 24 juin prochain. Toutefois, la fête ne se résumera pas qu'à la musique et, comme partout ailleurs au Québec, la St-Jean, comme on l'appelait autrefois, prendra des formes diverses.

Voici ce que la Société d'Histoire, le Comité du 125^e - 100^e, en collaboration avec la Municipalité, le Centre des Loisirs et le Comité de Liturgie ont concocté pour ce 24 juin chez nous. (À inscrire à votre agenda).

13h00: Jeux d'eau, structures gonflables, planches à roulettes, roller-blades au Parc Municipal.

13h30 : Pétanque au Préau et Jeu de washers (roulettes).

16h30 : Messe en hommage à nos pionniers, pionnières, volée de cloches, collaboration de la chorale.

17h30 : Dérèglement et ouverture des capsules intemporelles enfouies dans le sol en 1991 lors des Fêtes du 100^e de l'Érection civile de la Municipalité (capsules des élèves de l'école Primadel de l'époque): au Parc municipal.

18h00 : Souper hot-dogs gratuits (possibilité de manger à la salle municipale ou au Préau.)
Nombre limité de hot-dogs.

19h00: Grand spectacle folklorique avec les réputés **COUSINS BRANCHAUD** sous chapiteau. Billets au coût de 10 \$ et gratuit pour les 10 ans et moins. Se procurer les billets d'avance POUR LE SPECTACLE auprès des membres du Comité du 125^e - 100^e, ou auprès des membres de la Société d'Histoire:
Carmen Gagnon (322-5931), Carmen Bordeleau (322-5404), Réal Côté (322-5370), Claude Thiffault (322-5999), Bernita Tétreault (322-5679), Line Lapointe (322-5436), Diane Francoeur (322-5908), Clément Gagnon (322-5913), Huguette Asselin (322-5370), Bernita Tétreault (322-5679).

Les membres de la Société d'Histoire et du Comité du 125^e - 100^e
Jacques Thiffault, Président de la Société d'Histoire,
Coordonnateur des Fêtes du 125^e -100^e et de la Fête Nationale 2016.

BIBLIOTHÈQUE

BONNE
LECTURE



Nous acceptons les dons de livres et les revues.

Calendrier d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte les mardis de 18h30 à 20h et les jeudis de 9h à 11h.

On vous y attend nombreux!

Bernita Tétreault, coordonnatrice

VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS

Nos meilleurs vœux à des résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en juin. Bons souhaits à :

19 juin : Robert Rodrigue

24 juin : Jacqueline Perron-Gauthier

21 juin : Léo-Paul Bureau

26 juin : Suzanne Douville-Cossette

16 juin : Benoît Lambert

Joyeux Anniversaire!



LA FABRIQUE

Fête des Pères : Le 19 juin à 10h30, aura lieu la messe de la Fête des Pères. Un temps privilégié pour prendre conscience que nos pères, en plus de prendre en charge le bien-être de la famille, ont fait le sacrifice de leur temps et de leur adolescence pour aider la famille. Bienvenue à tous les hommes! Un cadeau sera remis par tirage au sort parmi tous les hommes présents.



Vacances : Le bureau de la Fabrique sera fermé du 26 juin au 9 juillet pour les vacances de la secrétaire Suzanne. Pour urgence funéraire vous pourrez communiquer avec madame Carmen Gagnon au 418-322-5931. Bonnes vacances et soyez prudents!

RÉFORME CADASTRALE

Vous êtes plusieurs à nous avoir fait parvenir vos documents d'arpentage dans le cadre de la réforme cadastrale de la municipalité de la Paroisse de Saint-Adelphe. Nous vous en remercions.

Des équipes terrains seront à l'œuvre tout au cours de l'année afin de procéder à la localisation des différentes marques d'occupation de vos propriétés. Ces relevés sont d'ailleurs déjà entamés. Veuillez noter que nous ne communiquerons pas systématiquement avec chacun d'entre vous avant la visite terrain. Nous sollicitons tout de même votre coopération si vous nous croisez sur le terrain afin de nous montrer vos marques d'occupation pouvant nous être utiles.



Veuillez noter que, dans le cadre de la rénovation cadastrale, nous n'identifierons aucune limite de propriété sur le terrain. Malgré le fait que les limites de propriété ne soient pas l'objet d'une démarcation physique, il est tout de même de votre intérêt que le cadastre rénové reflète le plus possible votre droit de propriété afin d'éviter de potentiels litiges.

Avant le dépôt officiel du plan de cadastre rénové, vous serez tous invités à une rencontre publique pour répondre à vos interrogations concernant les travaux.

Louis Moffet a.-g. pour le consortium Brodeur, L'Heureux, Durocher inc. et Châteauneuf, Tousignant, McClure arpenteurs-géomètres.

PENSÉE DU MOIS

*Place la bonté comme base de ta vie, la justice comme mesure, la sagesse comme limite, l'amour
comme délectation et la vérité comme lumière.* (Peter Deunov)

RÉGIE DES INCENDIES CENTRE-MÉKINAC

La Régie des incendies du Centre-Mékinac a procédé à la nomination de monsieur Félix Leblanc-Vandal au poste de Chef en prévention. Détenant un diplôme de technicien en prévention, monsieur Vandal était déjà au service de la Régie comme pompier volontaire depuis plus de quatre (4) ans et était rattaché à la caserne d'Hérouxville. Pour le rejoindre par voie téléphonique, vous faites le 418 365-5143 poste 157, ou par courriel tpi@regionmekinac.com son bureau étant situé au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite.



Il succède à monsieur Sébastien Martinet qui nous a quittés avec sa famille pour retourner à ses origines, soit les Îles-de-la-Madeleine. La Régie remercie sincèrement monsieur Martinet pour ses loyaux services et son dévouement de tous les instants pour la sécurité des citoyens et citoyennes des 4 municipalités formant la Régie des incendies du Centre-Mékinac.

René Tourigny, directeur

OPÉRATION MARQUAGE DES CHAUSSÉES, MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Chaque année, de mai à décembre, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports rafraîchit les lignes de démarcation sur les routes sous sa responsabilité.

Pour bien exécuter le travail, un convoi se déplace à une vitesse variant entre 10 et 20 km/h. Lorsque l'on rencontre un pareil convoi, il est essentiel de respecter la signalisation. Il faut également s'assurer de ne pas circuler sur les lignes fraîchement peintes, de manière à préserver la qualité du marquage durant la période de séchage (celle-ci peut prendre jusqu'à 90 minutes).

Par ailleurs, circuler sur les lignes fraîchement peintes peut entraîner des éclaboussures. Or, celles-ci s'avèrent très difficiles, parfois même impossibles, à enlever sur la carrosserie des automobiles.

Prenez note que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports décline toute responsabilité pour les dommages causés à un véhicule, si les travaux sont effectués selon les normes établies. Les usagers sont invités à la patience et à la vigilance afin de permettre aux employés de réaliser un travail de qualité et ce, en toute sécurité.

Jean Samarche, conseiller en information 819 371 6896

CAMPAGNE « OSEZ LE DONNER »

La Campagne « Osez le donner » a permis d'amasser 1 850 soutiens-gorges en 2015. La campagne se poursuit cette année et OMER DE SERRES versera 1 \$ pour chaque soutien-gorge usagé remis à la Fondation du cancer du sein. Contribuez à la recherche sur le cancer pour aider les femmes qui souffrent de cette maladie.



C'est une invitation de Omer DeSerres et de la Station FM 94,7.

Merci à ceux et celles qui s'impliquent dans la récupération des bouchons de bières, goupilles, cartouches d'encre, attaches à pain, lunettes, cellulaires, timbres et soutiens-gorges. Vous pouvez venir déposer vos objets récupérés à la municipalité de Saint-Adelphe, à la COOP, au Centre d'Action bénévole de St-Tite (752 boul. St-Joseph). BIEN DÉMÊLER LES ARTICLES! MERCI!

Gérald Lafontaine, responsable



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHÉ

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANT/E

La Municipalité de Saint-Adelphe est à la recherche d'un/e étudiant/e pouvant occuper le poste de journalier/ère. Sous l'autorité du directeur général, le candidat devra effectuer des tâches reliées aux travaux publics et de voirie.

L'âge minimum requis est de 18 ans et le salaire minimum est accordé. Le projet débute le 13 juin 2016.

Il s'agit d'un poste d'une durée de 8 semaines à raison de 35 heures/semaine (horaire variable du mardi au samedi).

Le candidat / la candidate recherché/e est très disponible, donne un soutien aux employés municipaux, possède un permis de conduire valide, est motivé/e, dynamique, fait preuve de débrouillardise et de polyvalence et a une bonne forme physique. Une expérience de travail rehausse le c.v. et un D.E.C. en génie civil serait un atout.

Travaux exécutés à l'intérieur et à l'extérieur. (travaux de voirie, arrosage, travaux manuels, entretien des valves d'aqueduc, travaux de peinture, coupe de branches ou débroussaillage, etc.

Pour poser sa candidature, l'étudiant/e intéressé/e fait parvenir son curriculum vitae au bureau du secrétariat municipal, 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe, au plus tard le 3 juin 2016, à 16h00.

Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat municipal 418 322-5721.

Paul Labranche, maire

LA RENTRÉE SCOLAIRE ACCESSIBLE POUR TOUS

Pour une 8^e année, le projet «La rentrée scolaire accessible pour tous» permettra aux familles dont les enfants fréquentent une école de Mékinac, de se procurer du matériel scolaire neuf à prix compétitif, d'encourager l'achat local et d'alléger la charge financière des parents à l'occasion de la rentrée.

Les ventes se tiendront:

1. Date : 29 juin 2016, de 14h00 à 18h00
À la Salle Aubin, Sainte-Thècle (au 301, rue St-Jacques, Sainte-Thècle)
2. Date : 16 août 2016, de 14h00 à 18h00
École La Providence, Saint-Tite (460, rue du Couvent, Saint-Tite)
3. Date : 18 août 2016, de 14h00 à 18h00
École secondaire Paul Le Jeune, Saint-Tite (405, boul. St-Joseph, Saint-Tite)

En participant à l'une ou l'autre des ventes, les familles qui ont un ou des enfants qui fréquente(nt) une école de Mékinac auront la chance de gagner les frais de scolarité pour un enfant. ***Un tirage par école institutionnelle.

Notez bien : Le paiement du matériel peut se faire uniquement en argent comptant.

S.V.P. Apportez vos sacs et votre liste de matériel scolaire.

Nous vous invitons à trier le matériel scolaire de votre enfant afin de favoriser la réutilisation et la récupération du matériel encore en bon état.

Pour informations : 418 289-3433 (CDC Mékinac)



CONGÉ FÉRIÉ (FÊTE NATIONALE)

Bureau de poste: Il n'y aura pas de service postal le vendredi 24 juin.
Bon congé à chacun et chacune d'entre vous!
Chantal Guay, Maître de poste

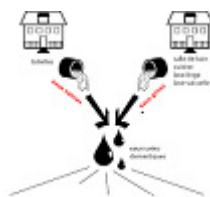
Caisse populaire: La caisse sera fermée également le vendredi 24 juin, comme à tous les vendredis.
Bonnes vacances et Bel été à tous les membres!
La direction et le personnel



Municipalité : Bureaux fermés le vendredi 24 juin. Heureuse Fête nationale et Bon repos!

Daniel Bacon, Gisèle Thiffault, Christian Trudel et Dany Lapointe

RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL



Il est STRICTEMENT DÉFENDU de jeter des mégots de cigarettes, des coton-tige, des bâtons de suçon, des tampons et serviettes hygiéniques, des guenilles, des couches, des préservatifs, des lingettes, des médicaments etc, dans les cabinets de toilette, ou de déverser du gaz, peinture, térébenthine, huiles usées ou autres produits de ce genre, dans

les grilles du réseau d'égout municipal.

INTERDIT!

Ces produits nuisent considérablement au processus d'assainissement des eaux usées et c'est sans compter les odeurs insupportables qui se propagent dans les résidences privées lorsqu'il s'agit de solvants de toute nature.

Nous comptons sur la collaboration des résidents desservis par le réseau d'égout sanitaire de la municipalité.

DÉMÉNAGEMENT

Pour la bonne administration de la municipalité, il est important d'aviser la municipalité et la commission scolaire de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal, de l'arrivée de nouveaux locataires, ou de la fermeture d'un loyer.



COLLECTE ORDURES, RÉCUPÉRATION



À noter que depuis le **jeudi 26 mai 2016**, la collecte des ordures domestiques se fait à toutes les semaines jusqu'au **jeudi 13 octobre 2016**.

Pour la récupération, les prochaines dates seront les **jeudis 9 juin et 23 juin 2016**.

L'éco-centre ouvre ses portes les samedis de **8h à midi, jusqu'au 29 octobre 2016**.